

Alors que les négociations piétinent dans la CC 66, une nouvelle menace plane sur l'ensemble des acquis conventionnels, menace qui vient de l'ADF (Association des Départements de France-Conseils Généraux) qui conteste la procédure d'agrément des accords...

CC 66 : *Le ciel s'obscurcit !*

La dernière commission paritaire nationale CC 66 (CNP) du 14 juin n'a pas permis d'y voir plus clair en ce qui concerne le cadre juridique (article 3/Révision) dans lequel doit se dérouler la négociation sur les dernières propositions du Syneas.

Article 3 que rejette la majorité des organisations syndicales de salariés à l'exception de la CFDT, ou Article 3 maintenu par les syndicats patronaux comme l'affirme le Syneas dans son dernier bulletin interne...

L'essentiel, dans cette nouvelle phase de négociation, reste le projet patronal aussi inacceptable que les précédents. Projet qui fait la part belle à l'individualisation de la rémunération (les degrés), et à des attaques tous azimuts (ancienneté, congés,etc.) que les salariés rejettent massivement comme la plupart de leurs organisations syndicales.

La prochaine CNP du 5 juillet doit aborder la transposition de la reconnaissance des diplômes au niveau européen, et poursuivre la négociation sur les rémunérations. Pour les travailleurs sociaux (ES, AS, CESF, EJE) la reconnaissance des diplômes actuels au niveau II de l'éducation nationale et au niveau VI européen est une nécessité.

Pour Sud Santé Sociaux, l'urgence est à une revalorisation salariale pour tous les salariés des établissements sociaux et médico sociaux quel que soit leur emploi.

Il faut aussi

- refuser toutes les formes d'individualisation de la rémunération ;
- défendre les acquis conventionnels ;
- améliorer les garanties collectives ;
- pour une convention collective unique de haut niveau.

L'ADF s'en mêle !

L'Association des départements de France (ADF) a adressé le 9 juin dernier à Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, des "propositions de méthode sur la rénovation en cours" des conventions collectives.

L'ADF souhaite pouvoir se prononcer en amont des négociations des conventions collectives de la BASS et en particulier pour la CC 66.

Fédération Sud Santé-Sociaux
70 rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris le 17 juin 2011





A cet effet, le président de l'ADF demande qu'une mission commune des inspections générales des affaires sociales, des finances et de l'administration soit désignée dans le cadre de la révision de la CC 66.

Celle-ci permettrait notamment d'évaluer le taux d'absentéisme dans les différents établissements relevant de la CC 66, le coût de cet absentéisme, les incidences financières (en équivalent temps plein et en euros) des congés trimestriels, des congés d'ancienneté et des avantages extra-conventionnels, ainsi que les conséquences d'une mise en oeuvre éventuelle de la reconnaissance des diplômes au niveau européen.

Avec cette proposition de pure "maîtrise comptable", nos responsables politiques départementaux (majoritairement de Gauche) considèrent que les salariés(es) du secteur sont trop payés(es), trop absents(es), ont trop de congés et d'avantages conventionnels.

En résumé, nous coûterions trop cher à la collectivité !

Pour Sud Santé Sociaux cette vision est une insulte aux personnels et elle est dangereuse pour l'avenir du secteur médico social et social. Certes le transfert des compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales ne s'accompagne pas des moyens nécessaires, mais une fois de plus nous disons que ce n'est pas aux salariés(es) de payer la « facture ».

Nous ne l'accepterons pas !

Tous dans l'action, le 27 juin...

La résistance à la casse des conventions collectives continue.

Lundi 27 juin à l'occasion de la CNP dans la CC 51, nous appelons les salariés de la CC 66 et de l'ensemble de la BASS à se mettre en grève, à s'informer, débattre, manifester pour porter haut et fort leurs revendications sur les salaires et l'amélioration de leurs conditions de travail, pour **dire NON** aux projets patronaux de casse des conventions collectives.

Sud appelle début octobre à une manifestation nationale à Lyon devant la prochaine assemblée générale de la FEHAP pour refuser le chantage à la dénonciation de la convention collective.

Gagner dans la CC 51 aujourd'hui, c'est gagner demain dans la CC 66.

A Paris, Sud Santé Sociaux appelle à un rassemblement devant le siège de la Fehap
(179, rue de Lourmel – 75015)
à partir de 13h...